

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ETRANGÈRES
—
DIRECTION D'EUROPE
—
Le Sous-Directeur
René ROUDAUT

CAP dominique URSS

1983-1992

REPUBLIQUE FRANCAISE

u² 99
1988-1992

Paris, le 23 AOUT 1991

(tri)

NOTE

A/S : Le "coup d'Etat" en URSS/Eléments d'analyse.

I - Quelle que soit la genèse du "coup d'Etat" (1) la situation qui en résulte est absolument nouvelle : le déroulement de la tentative du putsch a servi de révélateur des changements profonds du paysage politique et social en URSS depuis ces dernières années.

1.1. La société civile malgré l'inorganisation et l'absence de structuration des partis d'opposition a donné la preuve de son existence. La peur a manifestement disparu et il est clair que les procédés d'intimidation traditionnels ne fonctionnent plus. Le noyau dur des démocrates va vraisemblablement cristalliser les opérations de la partie "attentiste" de la population.

.1.2. Les piliers traditionnels du système communiste se sont révélés plus fragiles qu'on ne l'imaginait :

- certains commandements militaires se sont posé des problèmes d'allégeance, allant jusqu'à "rallier" le camp ELTSINE, et refuser d'obeir aux ordres du Haut Commandement.

- Les troupes du KGB et du MVD sont également apparues divisées sur la conduite à tenir et n'ont pas manifesté de zèle excessif dans les opérations qui leur ont été confiées.

(1) cf. note séparée

1.3. Le PCUS qui n'a que faiblement mobilisé ses rangs pendant la crise s'est cru obligé mercredi, à un moment il est vrai où l'échec du "coup d'Etat" était devenu patent, de condamner les "aventuristes" du Comité d'Etat et leurs "menées anti-constitutionnelles", alors que les huit membres de ce même Comité représentaient l'épine dorsale du Parti.

1.4. Il apparaît maintenant que les termes du débat entre l'Union et les Républiques, en particulier dans le projet de Traité d'Union, étaient largement dépassés :

- La Russie a désormais un poids spécifique beaucoup plus important dans le débat qui va reprendre sur l'avenir de l'Union,

- Le centre de gravité de la dévolution des pouvoirs entre l'Union et les Républiques passera du côté de celles-ci, à supposer que la logique républicaine ne lamine pas complètement ou presque les compétences de la Fédération.

- Un équilibre nouveau se créera qui verra sans doute :

. les pays baltes accéder à l'indépendance à court terme ;

. les "grandes" républiques vouloir réduire la Fédération à la portion congrue, même si le traité d'Union sans sa forme actuelle était signé et ratifié.

- La dévolution des forces armées et du potentiel nucléaire se posera en des termes nouveaux.

Ce paysage entièrement inédit nous amènera à repenser complètement :

. notre dispositif de coopération avec les Républiques,

. notre perception de l'équilibre militaire et stratégique sur le continent,

. nos projections sur la future architecture européenne (CSCE, Confédération)

. le type de relations à organiser avec les pays d'Europe centrale et orientale.

II - Si tout retour au *statu quo ante* peut être exclu, rien en revanche n'indique que l'évolution de l'ensemble soviétique se fera de manière irréversible vers nos conceptions de la démocratie pluraliste et de l'économie du marché.

2.1. Les **pesanteurs** et les **rémanences** de l'ancien système ne peuvent disparaître rapidement.

- Les prémisses de l'économie de marché sont encore à créer dans un **système menacé de thrombose** à brève échéance (chute des principales productions, effondrement du commerce extérieur, insolvabilité)

2.2. Certains **points d'application de la volonté de réforme** affichée par la nouvelle équipe permettront de vérifier s'il s'agit d'un changement radical :

- . jugement des auteurs du putsch,
- . changement des dirigeants au sein du Cabinet d'abord, puis élections au suffrage universel direct d'un Président et d'un nouveau Parlement,
- . réorganisation des organes de sécurité (KGB, MVD, Armée) et redéfinition de leur rôle en fonction des critères d'une état de droit,
- . banalisation du PCUS par l'abandon de ses priviléges et une véritable "départisation" des administrations et des entreprises,
- . exercice effectif de toutes les libertés publiques,
- . ouverture rapide des discussions sur les modalités d'accession à l'indépendance des Etats baltes,
- . choix clairs en matière économique (propriété privée, liberté d'entreprise, privatisation) et démantèlement effectif du complexe militaro-industriel (ce qui signifie aussi une baisse réelle du budget militaire).

C'est seulement si l'on observe des inflexions majeures sur ces principaux critères que l'on pourra dans les jours et les semaines qui viennent, dire si oui ou non le "système soviétique" appartient définitivement au passé./.